

Communiqué de presse 17 avril 2019

Nouvelles gares d'Île-de-France : des toilettes et des espaces connectés supplémentaires

L'aménagement des gares et stations d'Île-de-France vise à faciliter la vie et augmenter le confort des voyageurs franciliens. Île-de-France Mobilités entame une nouvelle phase d'aménagement des gares d'Île-de-France pour mettre à profit le temps d'attente des voyageurs, et a confié à la SNCF le déploiement de toilettes en gare et la création d'espaces connectés, intégrants assises confortable, prises de recharge et Wi-Fi. Le déploiement de ces services accompagne les chantiers de rénovation et d'adaptation massifs des gares pour développer l'intermodalité, faciliter le stationnement, et favoriser le développement des mobilités douces comme le vélo.

Pour Valérie Pécresse, Présidente d'Île-de-France Mobilités: « Les gares, ferroviaires ou routières, ne sont plus seulement des lieux de passage, de transit ou d'attente. Elles doivent être des lieux de vie permettant aux voyageurs de gagner du temps dans leur quotidien avec des commerces, des services et des espaces confortables. »

Davantage d'espaces connectés dans les gares

Venant compléter le programme lancé par Île-de-France Mobilités en 2017, **50 nouveaux espaces connectés** s'ajoutent aux 150 espaces déjà déployés ou en cours de travaux en Île-de-France, portant à 200 le nombre gares équipées.

Ainsi, avant de prendre leur train, leur tram ou leur bus, les voyageurs pourront mettre à profit leur temps d'attente dans ces espaces confortables, chauffés, et équipés de prises électriques. Ces espaces de micro-working également équipés de prises USB et d'une connexion Wi-Fi gratuite offrent aux usagers la possibilité de travailler confortablement en station. Ces 50 espaces allant de 2m² à 40m² seront mis en place entre 2019 et 2020.

Des toilettes supplémentaires déployées

En complément du « Plan Propreté » mené avec SNCF Mobilités, Île-de-France Mobilités déploie 48 toilettes supplémentaires dans les gares de la région, portant à plus de 230 le nombre de toilettes en service dans les gares à l'horizon 2021. Il s'agit de proposer aux voyageurs un lieu d'aisance fonctionnel, sécurisé, propre et accessible aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Prioritairement implantées sur les lignes où le temps d'attente et de trajet est supérieur à 30 minutes, elles seront situées après la ligne de validateurs des titres de transports afin d'en réserver l'utilisation aux utilisateurs du réseau détenteurs d'un Passe Navigo.

Île-de-France Mobilités prend en charge le coût des travaux et le coût de fonctionnement de ces équipements, pour un montant de 12 500 000 €.

Deux grands projets de gares multimodales et accessibles : Saint-Denis et Mantes-la-Jolie

Plusieurs projets d'aménagement de gares ont été présentés au Conseil d'Île-de-France Mobilités. La gare de Saint-Denis, notamment, mais aussi celle de Mantes-la-Jolie, feront l'objet d'importants travaux pour améliorer l'accessibilité, préparer l'arrivée de nouvelles lignes

(prolongement du RER E pour la gare de Mantes-la-Jolie) et accompagner les projets de développement urbain.

• Gare de Saint Denis :

5ème gare d'Île-de-France (hors gares parisiennes), accueillant actuellement plus de 90 000 voyageurs par jour et avec 30% d'augmentation prévue à horizon 2030 la gare de Saint-Denis est au cœur d'un projet d'aménagement destiné à améliorer son accessibilité, son fonctionnement et l'intermodalité :

- Création d'un nouveau passage souterrain traversant de 10 mètres de large permettant de rendre accessible la gare aux Personnes à Mobilité Réduite (installation d'ascenseurs et mise en conformité des quais) et réhabilitation de ceux existants
- Construction de nouveaux bâtiments voyageurs aux sorties du nouveau passage souterrain avec à leurs abords l'accueil de services (ex : Véligo) et de commerces
- Réaménagement des parvis Est et Ouest avec installation d'arceaux abrités pour les vélos, information voyageur et signalétique adaptées, amélioration des correspondances des bus et trams.

Les travaux pour la mise en accessibilité de la gare s'élèvent à environ 61 millions d'euros. Les aménagements du pôle d'échanges s'élèvent à 14 millions d'euros. La Région Île-de-France et Île-de-France Mobilités participent à hauteur de 75 % au financement du schéma directeur d'accessibilité et de 64% aux aménagements intermodaux.

• Gare de Mantes-la-Jolie :

Avec l'arrivée du RER E à l'horizon 2024, la gare de Mantes-la-Jolie fait l'objet d'un projet de réaménagement conséquent avec la création des équipements suivants :

- Un nouveau bâtiment voyageur côté Sud de la gare et un bâtiment voyageur agrandi et rénové côté Nord en cours de réalisation dans le cadre d'Eole.
- Deux parkings souterrains pour remplacer les actuels parkings aériens à étages, afin de libérer de l'espace en surface.
- Des parvis plus vastes laissant une large place aux piétons et une gare routière plus accueillante seront également aménagés.
- o Une passerelle assurant un lien urbain entre le côté nord et sud de la gare.
- o Des stationnements pour les vélos.

De nouvelles gares rénovées et aménagées à travers l'Île-de-France

• La gare de Meaux :

- o Création d'un nouvel accès pour mieux répartir les flux de voyageurs
- Création d'une station Véligo
- Un espace d'attente connecté

Ces travaux, estimés à 850 000€, seront subventionnés à 75% par Île-de-France Mobilités

• Gare de Bibliothèque François Mitterrand :

- o Repositionnement et suppression du mobilier
- Amélioration de la signalétique
- o Réaménagement de la salle d'échange

Le projet est estimé à 1 800 00€, subventionné à 75% par Île-de-France Mobilités.

• Gare de Bouray :

- o Création d'un Parc Relais labélisé de 484 places
- o Aménagement du parvis, de la station bus et du dépose minute
- Travaux sur le giratoire d'accès

Île-de-France Mobilités apporte une subvention d'un montant total de 1 700 000€, soit 70% du coût subventionnable.

• Gare de Breuillet/Bruyères-le-Châtel :

- Aménagement d'un parvis
- Mise en place d'une station de bus pouvant accueillir 3 bus simultanément, et d'un quai de bus dédié aux dessertes scolaires
- Création de traversées piétonnes

Le montant de la subvention d'Île-de-France Mobilités est de 735 000€, soit 70% de participation.

Gare de Bonnières-sur-Seine :

- o Réhabilitation du Parc Relais, portant sa capacité à 269 places
- o Création d'un autre Parc Relais labélisé de 300 places
- o Création d'un stationnement Véligo consigne et en abri
- o Aménagement d'une liaison piétonne entre les Parc Relais et la gare

Île-de-France Mobilités subventionne le projet à hauteur de 1 800 000 €, soit 70% du coût total subventionnable.

• Gare de Montereau :

- Création d'une station de bus
- o Création de deux Parcs relais d'une capacité de 880 places au sol
- Aménagement d'un parvis
- o Création d'une Maison de la Mobilité

Île-de-France Mobilité apporte au projet une subvention de 2 000 000€, soit 70% de participation.

CONTACT PRESSE

Sébastien Mabille : <u>Sebastien.mabille@iledefrance-mobilites.fr</u>, 01 47 53 28 42 – 06 15 39 21 58 Hélène Duguet : helene.duguet@iledefrance-mobilites.fr, 01 82 53 80 90 – 06 29 99 45 15